

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7762)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 52%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7762)	Jury par défaut	Autres candidats	4	27	27	23	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	18	52	52	52	14
		Bacheliers technologiques toutes séries	3	20	20	20	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7762)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	9	9	7	0	0 %
			Masculin	18	18	16	4	100 %
			Total	27	27	23	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	8	8	8	6	42,9 %
			Masculin	44	44	44	8	57,1 %
			Total	52	52	52	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	5	5	5	0	0 %
			Masculin	15	15	15	2	100 %
			Total	20	20	20	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7762)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	9	9	9	2	66,7 %
				AB	12	12	12	1	33,3 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	22	22	22	3	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	5	1	1
			Total	5	5	1	1	100 %	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	11	11	11	6	42,9 %
				AB	30	30	30	4	28,6 %
				B	9	9	9	4	28,6 %
				Total	52	52	52	14	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	11	11	11	1	50 %
				AB	7	7	7	1	50 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	20	20	20	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7762)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	20	20	20	3	75 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	5	5	2	1	25 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Total	27	27	23	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	52	52	52	14	100 %
			Total	52	52	52	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	14	14	14	2	100 %
			En réorientation	5	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	20	20	20	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole Armand DAVID - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7762)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	projet professionnel	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	résultats scolaires	résultats scolaires	Très important
Savoir-être	relation/communication	relation/communication	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	projet professionnel	projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	investissement citoyen	association	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STHR

- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STMG

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La qualité et les notes sont pris en considération

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers dans leur intégralité sont étudiés

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La qualité de tous les engagements sur les lycées mais aussi extrascolaires sont essentiels

Signature :

Bertrand GAUFRYAU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole Armand DAVID